

Et voici les mots les plus importants:

Peut-être devrons-nous nous contenter d'un engagement portant que tous les efforts seront déployés pour développer le marché et que, une fois atteint un certain contingent, les engagements deviendront une obligation absolue.

Cela ne donne pas l'impression d'un engagement bien précis. Est-ce là tout ce qu'on va exiger de cet instrument choisi qu'est la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*? Il semble parfaitement évident que les trois projets dont est saisi le Gouvernement sont: a), une ligne principale avec dérivation sur Minneapolis, b) un pipe-line plus gros, exclusivement canadien, dont l'excédent serait vendu à l'est des États-Unis, à Niagara.

Je crois que ce pipe-line desservirait l'Ontario et réduirait le prix du gaz le long du parcours en raison du volume accru du gaz transporté,—à cause de ce qu'ils appellent le débit accru. Ce pipe-line serait semblable à celui qui part de la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique et en Alberta, passe par le centre de la Colombie-Britannique et dessert presque toute la Colombie-Britannique, sauf l'île de Vancouver, et éventuellement l'île de Vancouver également, l'excédent étant acheminé vers les États du nord-ouest américain. Grâce à ce second plan, le gaz canadien resterait entre les mains des Canadiens jusqu'au Niagara. Tout le débit de gaz dont on aurait besoin au Canada serait en tout temps réglé par le Canada, l'excédent allant aux États-Unis.

Le troisième, comme il ressort parfaitement de la déclaration du premier ministre, consisterait à exporter de grandes quantités de gaz en direction des États centraux; autrement dit, à faire en sorte que le pipe-line principal en provenance d'Alberta aille, on peut le supposer, non seulement à Minneapolis, mais à Chicago et puis ensuite en Pennsylvanie par l'intermédiaire du réseau de la *Tennessee Gas Transmission Company*; d'autre part, du gaz serait importé des États-Unis pour l'Ontario et Québec.

Cela veut dire, naturellement, que le nord de l'Ontario et la tête des lacs sont exclus. Ces secteurs n'auront pas la chance d'avoir de gaz d'ici cinq ans, sept peut-être ou même probablement jamais. Le premier ministre donne à entendre que le Gouvernement acceptera de la *Canada Pipe Lines* une sorte de garantie d'après laquelle le pipe-line traversera le nord d'Ontario une fois que le marché du Québec et du sud de l'Ontario sera établi. Je ne puis que vous signaler, monsieur le président, ainsi qu'aux députés du nord d'Ontario et de la tête des Lacs...

**Le très hon. M. Howe:** L'honorable député n'a pas à se préoccuper du Nord ontarien. Qu'il s'occupe, pour une fois, de la Colombie-Britannique.

**M. Green:** Je suis ici à titre de représentant canadien.

**Le très hon. M. Howe:** A titre de trouble-fête canadien.

**M. Green:** Monsieur le président, veuillez inviter le ministre à retirer cette expression.

**M. le président:** Si l'expression blesse l'honorable député et s'il croit qu'elle peut troubler le bon ordre à la Chambre, je pense que le ministre sera heureux de la retirer.

**Le très hon. M. Howe:** Certes, je la retire.

**M. Dickey:** Voilà comme sont ces gens endurcis qui préconisent les rudes échanges au cours d'un débat. Ils aiment donner des coups mais n'aiment pas la riposte.

**M. Green:** Peu m'importe ce que dit l'honorable député senior d'Halifax. Il peut dire à mon sujet ce qu'il voudra. Je signale, monsieur le président, que ce troisième choix n'est pas très heureux pour le Nord ontarien et la région de la tête des Lacs...

**Le très hon. M. Howe:** Aucune déclaration du Gouvernement ne motive de tels avancés de la part de l'honorable député. Il nous sert le genre de discours malveillant dans lequel l'honorable député de Calgary-Sud est passé maître.

**M. Green:** Le ministre juge mon discours malveillant. Laissons aux autres députés et à la population le soin d'en juger.

**Une voix:** C'est ce qu'ils ont fait en 1949.

**M. Green:** Vous ne connaissez rien à la question.

**Le très hon. M. Howe:** Et avec vous, cela fait deux à n'y rien comprendre.

**M. Green:** J'aimerais d'abord demander au ministre ceci... et j'espère bien qu'il a changé d'avis et qu'il ne refusera plus de répondre aux questions. Pourquoi ne permettons-nous pas à d'autres sociétés canadiennes que la chose intéresse de se lancer dans ce domaine? Il s'agit ici d'une entreprise qui, selon le ministre, revêt une très grande importance pour le Canada et qui entraînera la dépense au pays de centaines de millions de dollars et l'embauchage de milliers d'hommes, qui favorisera l'essor d'industrie et le reste. Il semble que la *Trans-Canada Pipe Lines Limited* hésite à entreprendre le travail. Pourquoi resterait-elle la seule société à s'occuper de l'aménagement de ce pipe-line? Je me reporte au compte rendu des délibérations du comité